

Extrait du RHéOP - Réseau d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique - PACA et Corse

<http://www.rheop.org/La-relation-avec-la-medecine-de>

La relation avec la médecine de ville

- ACTIVITES DU RESEAU - Le dispositif d'annonce de la maladie -

Date de mise en ligne : lundi 21 décembre 2009

RHéOP - Réseau d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique - PACA et Corse

C'est au niveau du territoire de santé que le réseau régional de cancérologie est réellement opérationnel. Il doit assurer au malade le maillage nécessaire pour **garantir la continuité et la qualité des soins** et permettre son accès à des soins spécifiques au domicile, notamment en chimiothérapie.

D'une manière générale, le malade doit pouvoir ainsi bénéficier d'une prise en charge de qualité en proximité, tant sur le plan médical que social que médico-social. Ce maillage territorial s'appuie logiquement sur le fonctionnement d'un réseau de santé assurant la coordination entre les établissements de santé, les établissements et les structures associés et les professionnels libéraux.

Le médecin traitant du patient doit être étroitement associé, et informé le plus possible en temps réel. Il doit pouvoir bénéficier auprès de ses partenaires du réseau de l'expertise complémentaire dont il peut avoir besoin pour assurer un meilleur suivi à domicile .

Le réseau RHeOP associe dans les régions PACA et Corse les différents médecins hospitaliers et libéraux qui auront à s'occuper des enfants atteints de cancer pour une meilleure qualité et une meilleure sécurité des soins qui leur seront prodigués. Les médecins du réseau se réunissent régulièrement pour se mettre d'accord sur des méthodes communes de diagnostic, de traitement, et de suivi du patient après la maladie. Le réseau favorise les réunions de concertation pluridisciplinaires, la mise en commun des référentiels de bonnes pratiques et la formation des professionnels de santé de proximité.

Il est nécessaire de souligner l'importance à accorder aux professionnels libéraux de proximité quant à leur place et leur rôle dans les soins et l'accompagnement du patient lors de son retour à domicile. Le dispositif d'annonce doit s'inscrire et s'étendre dans **le cadre d'une alliance thérapeutique coordonnée entre la médecine hospitalière et la médecine de ville**. A cet effet, la mise en place d'un cahier de liaison est une action pertinente pour promouvoir et améliorer cette collaboration nécessaire pour la continuité et la qualité des soins.